

**Journal of the Society for the Study of Architecture in Canada**  
**Le Journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada**



**La clé de voûte de Place Royale**  
**Sous le pavé de l'histoire**

Luiza Santos

Volume 47, numéro 2, 2022

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1098365ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1098365ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

SSAC-SEAC

ISSN

1486-0872 (imprimé)

2563-8696 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Santos, L. (2022). La clé de voûte de Place Royale : sous le pavé de l'histoire. *Journal of the Society for the Study of Architecture in Canada / Le Journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada*, 47(2), 9–21.  
<https://doi.org/10.7202/1098365ar>

PRIX  
MARTIN ELI WEIL  
PRIZE

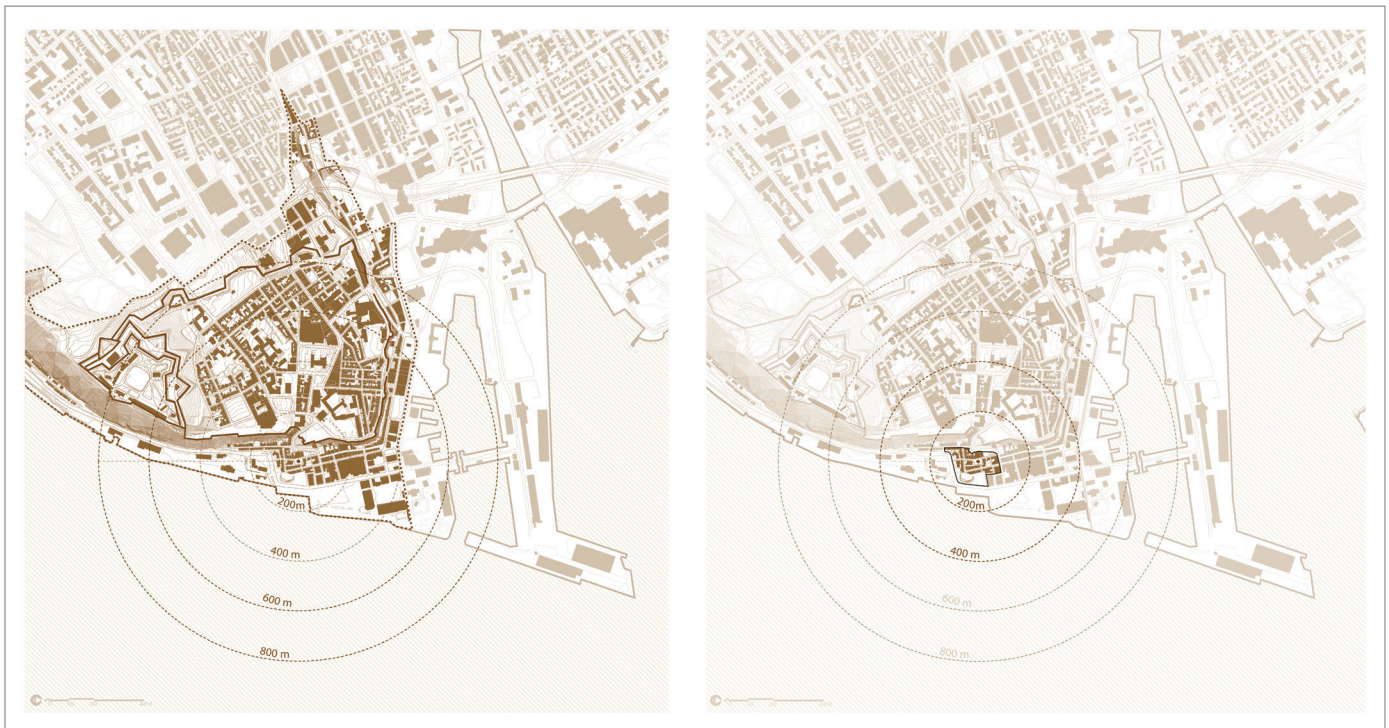
2022

## LA CLÉ DE VOÛTE DE PLACE ROYALE Sous le pavé de l'histoire

> LUIZA SANTOS

LUIZA SANTOS est candidate à la double maîtrise en architecture à l'Université Laval. Elle a complété (2021) sa maîtrise professionnelle avec un projet de réhabilitation des nouvelles casernes et termine (2022) sa maîtrise scientifique. L'article présenté dans cette revue est issu de son mémoire de maîtrise, intitulé *Processus de formation et de transformation de Place Royale à Québec : Une histoire opérationnelle de son bâti et tissu urbain*. Ce mémoire propose une lecture nouvelle sur la restauration réalisée à Place-Royale dans la basse-ville historique de la ville de Québec, à travers les décisions sur les plans architectural et morphologique, et aussi ses règles génératrices. Outre sa participation à diverses conférences locales et internationales pour présenter le sujet et ses méthodes, elle a participé en 2021 à un projet de diffusion « Pop-Ville : l'architecture expliquée aux enfants », qui souligne son engagement à faire le pont entre les professionnels et le grand public.

Site emblématique de la ville de Québec symbolisant un projet de rénovation urbaine et de restauration architecturale, Place-Royale témoigne de plusieurs époques. Illustrant à la fois l'histoire de Québec et celle des transformations urbaines en Occident depuis plus de quatre cents ans, sa singularité mérite d'être soulignée et comprise, tant en ce qui concerne la conservation du patrimoine qu'en regard de la question identitaire qu'elle soulève. À l'instar de tout site témoin d'un moment important de l'histoire, dans ce cas l'origine française de la ville et de la nation, Place-Royale recèle encore nombre d'éléments cachés, méconnus du grand public (ill. 1).



ILL. 1. À DROITE, SECTEURS DU VIEUX-QUÉBEC, BASSE-VILLE HISTORIQUE ET PLACE-ROYALE AVEC LES RAYONS DE MARCHÉ. À GAUCHE, SECTEUR DE PLACE-ROYALE. | LUIZA SANTOS.

Une composante particulière du cadre bâti appartenant à l'univers architectural colonial français apporte une lecture historique nouvelle au site emblématique de Place-Royale. Les voûtes qui, à Place-Royale, se retrouvent à la fois sous les maisons, les rues et la place elle-même, racontent la vie commerciale de la ville coloniale française, l'architecture résidentielle et aussi l'évolution du site. Jadis fouillées par les archéologues et transformées par les architectes, les voûtes sont sous-utilisées et méconnues du grand public; seules quelques-unes peuvent être visitées<sup>1</sup>. C'est donc par une documentation partielle et fragmentée que le projet de restauration des années 1970 nous lègue ces artefacts architecturaux, dont nous avons découvert que l'étude et la compréhension des voûtes de Place-Royale n'ont pas fait l'objet d'une synthèse complète et transversale.

Le projet de restauration a commencé en 1955 avec l'emblématique maison Chevalier, dont la vente aujourd'hui à un groupe particulier suscite de grands débats. Cette restauration du vingtième siècle, sur le cadre bâti originel de la ville, se réalise principalement dans les années 1970 pour se conclure en 2008<sup>2</sup>.

Les quarante ans qui séparent la fin de la plupart des travaux expliquent aujourd'hui que la majorité des bâtiments font l'objet de travaux d'entretien – maçonneries, portes, fenêtres et toitures –, la fin de cycle de vie des matériaux imposant ce retour. Ces travaux soulèvent des questions sur l'usage des lieux ainsi que la nature des décisions des restaurateurs de l'époque, un cadre idéal d'atelier de patrimoine, d'exploration architecturale et de recherche. Le constat est clair : depuis plus de soixante ans, l'équilibre entre la vocation commémorative destinée au tourisme et le développement d'un quartier habité et

vivant demeure irrésolu. À travers cette composante architecturale que sont les voûtes de Place Royale, nous proposons de revenir à ce carrefour idéologique où l'environnement bâti permet de mettre en lumière ce problème philosophique, sociologique et historique.

### UNE CONSCIENCE CRITIQUE

Une caractéristique fondamentale du cadre bâti de Place-Royale se trouve dans le langage architectural, lié à la culture et à la pratique constructive héritées du Régime français. C'est d'ailleurs tout le sens du « style français » qui a inspiré les travaux de réfection, de restauration et de reconstruction extérieures.

Un des caractères fondamentaux de son architecture s'observe dans sa matérialité<sup>3</sup>. Évoluant d'une construction en bois vers une culture maçonnerie en pierre, l'héritage et le savoir français véhiculés par son architecture transposent un vocabulaire de symétrie et de durabilité. Les constructions en pierre ont pour qualités essentielles le caractère organique, épais et lourd, tributaire du matériau qui est l'élément constitutif de cet héritage. La culture maçonnerie utilise la seule capacité portante du sol et un seul matériau pour réaliser la structure entière, ce qui résulte en des enveloppes intérieure et extérieure ne montrant pas de différence marquée<sup>4</sup>.

La construction d'une voûte exige un effort considérable dans la petite ville coloniale du dix-septième siècle. L'abondance de l'espace, de forêts, et une population très modeste favorisent la construction en bois, rapide et légère. Mais, la sévérité du climat, soit la dureté et l'isolement générés par l'hiver, l'insécurité face aux populations autochtones et les risques d'incendie encouragent le regroupement des bâtiments et la construction en maçonnerie<sup>5</sup>.

Dans ce contexte, choisir de construire une voûte constitue un acte critique et exigeant sur le plan matériel. Il s'agit d'établir de solides fondations aptes à résister à un climat où le gel et dégel provoquent des mouvements du sol, inconnus en France. Avec le temps, il s'agit aussi de prévoir un espace incombustible pour éliminer le risque de feu provoqué par le chauffage et les cuisines. C'est enfin un acte de foi par rapport à la permanence de l'entreprise coloniale<sup>6</sup>.

Une première pièce voûtée apparaît en 1647 pour loger la cuisine au nord de la première maison des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec (1639-1644). Ce bâtiment voûté sera intégré lors de la reconstruction du monastère entre 1692 et 1698, ce qui explique la légère inflexion dans l'angle entre les deux ailes d'un projet de construction d'une cour intérieure carrée<sup>7</sup>.

Un deuxième ensemble de pièces voûtées apparaît dans la première aile du Séminaire de Québec entre 1667 et 1681. Les communautés religieuses établies dans la haute-ville de Québec choisissent ainsi la construction de voûtes dans un étage partiellement en sous-sol, simplifiant l'excavation des fondations et assurant la transition entre deux niveaux de terrain.

Un incendie en 1682 ravage la basse-ville de Québec, détruisant 55 des 85 bâtiments<sup>8</sup>. La reconstruction devient l'occasion d'édicter les premières ordonnances d'alignement des rues et d'intégrer des voûtes dans l'architecture domestique à Place-Royale<sup>9</sup>.

L'inventaire réalisé des voûtes existantes dans le centre historique de Québec permet d'identifier deux grandes catégories de voûtes. La première comprend les voûtes qui sont érigées sous le bâti



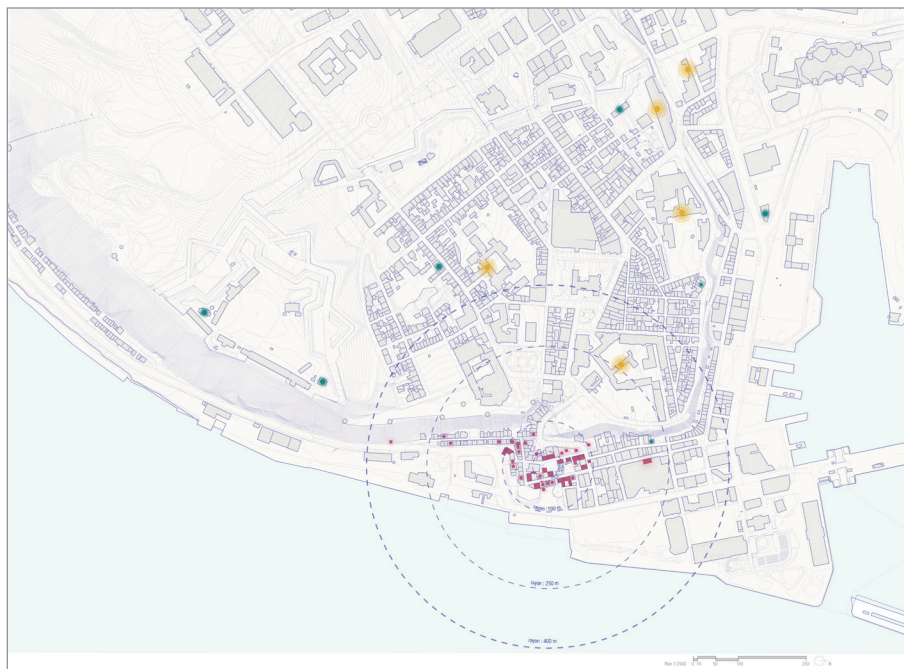
spécialisé, c'est-à-dire celles associées aux institutions, concentrées majoritairement dans le tissu urbain de la haute-ville (en jaune sur l'ill. 2), alors que la deuxième catégorie se retrouve majoritairement sous le bâti de base, c'est-à-dire le tissu résidentiel de la basse-ville (en rose). On constate leur concentration autour de Place-Royale, quoiqu'il y ait des voûtes dans quelques maisons situées en haute-ville et au nord du secteur (en vert) (ill. 2).

### TPOLOGIE DES VOÛTES ET LEUR UTILITÉ

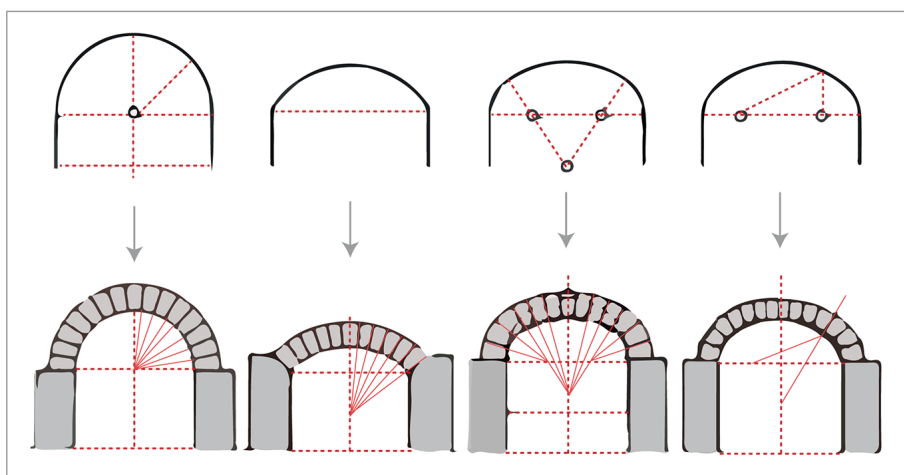
Selon les sources secondaires, la méthode de coffrage des voûtes n'a jamais été décrite dans les devis ou les marchés de construction, bien qu'il s'agisse d'un élément complexe à maçonner. Les architectes engagés dans la restauration de Place-Royale soutiennent que les voûtes sont assemblées au moyen d'un cintre en bois auquel les pierres de carrière ou de moellons sont posées sur un lit de mortier<sup>10</sup>. Le savoir-faire des maçons se révèle dans la matérialisation des espaces voûtés. Plusieurs variantes sont présentes à Place-Royale : les voûtes à arrêtes, à anse de panier et en plein cintre (ill. 3). Chacune témoigne des ressources et des besoins du propriétaire et des familles.

Ainsi, les voûtes existantes, dans un bâti spécialisé ou de base, témoignent du savoir-faire des tailleurs de pierre; plus le berceau est plat, plus la maîtrise de la construction est nécessaire. Certains cas auraient été assemblés « à joints secs<sup>11</sup> ». L'analyse de leur implantation suggère des positions topographiques spécifiques, là où, comme dans le bâti spécialisé, la voûte permet de faire la transition entre deux niveaux du sol.

L'apparition des voûtes après le feu de 1682 à Place-Royale permet de répondre à trois objectifs. Le premier est d'assurer



ILL. 2. SECTEUR DU VIEUX-QUÉBEC AVEC LES DIFFÉRENTS RAYONS DE MARCHE AUTOUR DU SECTEUR DE PLACE-ROYALE. EN ROSE SONT REPRÉSENTÉES LES VOÛTES EXISTANTES OU QUI ONT EXISTÉ DANS LE SECTEUR DE PLACE-ROYALE ET SES ENVIRONS. LES POINTS ROSES DÉSIGNENT QU'IL S'AGIT DE VOÛTES REPÉRÉES MAIS QUI ONT ÉTÉ DÉMOLIES. LES POINTS JAUNES INDIQUENT LES VOÛTES PRÉSENTES DANS LES BÂTIMENTS SPÉCIALISÉS, C'EST-À-DIRE LE MONASTÈRE DES URSULINES, L'HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC, LE VIEUX-SÉMINAIRE, LES NOUVELLES CASERNES ET LE PALAIS DE L'INTENDANT. LES POINTS EN VERT (7) REPRÉSENTENT DES BÂTIMENTS COMPORTANT DES VOÛTES AILLEURS QUE DANS PLACE-ROYALE. | LUIZA SANTOS.



ILL. 3. TYPES D'ARCS VOÛTÉS PRÉSENTS À PLACE-ROYALE : 1. PLEIN CINTRE, 2. SURBAISSÉ, 3. ANSE-DE-PANIER, 4. SURHAUSSÉ. | LUIZA SANTOS.

une protection des biens à la suite des incendies successifs; leur construction devient alors un élément clé afin de protéger les marchandises au cœur du commerce colonial entre les produits venus de France et ceux tirés du Canada, en particulier les fourrures<sup>12</sup>. Différents rapports d'archéologie précisent que les voûtes permettent entre autres l'entreposage de fourrures et le dépôt de marchandises diverses : draps, vivres et munitions<sup>13</sup>. Les voûtes logeant les cuisines ou des denrées comestibles, échappant ainsi à l'entreposage dans les greniers, sont reconnues comme des celliers<sup>14</sup>.

Deuxièmement, l'édification de fondations et de voûtes en maçonnerie permet d'offrir des assises solides pour construire les étages supérieurs en maçonnerie. Cela permet le surhaussement des bâtiments lorsque les besoins et les ressources l'exigeront. Composer avec le gel et le dégel explique pourquoi si peu de bâtiments antérieurs à 1650 ont survécu au Canada. Cette pratique est rapidement observée au dix-huitième siècle à Place-Royale et se poursuit au dix-neuvième dans les bâtiments spécialisés tels le Séminaire de Québec ou le monastère des Ursulines.

La relation constructive entre les sous-sols voûtés et le reste du corps bâti est inversement proportionnelle. Autant le bâtiment assure l'équilibre des charges de la voûte, entre autres par la compression continue sur la structure de la voûte<sup>15</sup>, autant les constructions des voûtes en fondation permettent l'ajout de charges excédentaires au bâti lors des surhaussements.

Finalement, le troisième objectif de la construction des voûtes vise à répondre aux ordonnances de reconstruction qui visaient à protéger la ville. Celle de juin 1727 concernant la construction des maisons en matériaux incombustibles conseille de faire les plafonds des

caves « en pierre voûtée, afin d'éviter la pourriture des parties des planchers mis au-dessus<sup>16</sup> ».

## LES PÉRIODES DE CONSTRUCTION

La clé de la construction des voûtes réside dans le fait que les maçons construisaient les murs très épais, entre 0,8 et 1,5 mètre dans le cas des maisons, et même jusqu'à 2,5 mètres d'épaisseur dans le bâtiment des nouvelles casernes, tout en rapprochant les piédroits pour limiter la portée des arches. Cela contribue grandement à la réduction du calcul des charges. Ce savoir-faire maçon se développe à partir de 1683 (maison Milot), sur une période de 93 ans, avec la construction de 28 voûtes à Place-Royale, et s'éteint sous le Régime anglais, vers 1787.

Les cartes dans l'illustration 4 présentent la construction des voûtes durant l'époque coloniale française. La carte de 1715 identifie les voûtes les plus anciennes, construites sur 37 ans, de 1678 à 1715. Ces dernières sont réparties autour de la Place-Royale. Il faut souligner la concentration de voûtes : 8 des 11 maisons voûtées de cette période se trouvent du côté nord de la place Royale.

En trente ans, de 1723 à 1753, une douzaine de nouvelles voûtes sont construites autant sous la place Royale qu'au sud de celle-ci. Les nouvelles voûtes se trouvent entre la rue du Petit-Champlain et le littoral, justement entre deux niveaux topographiques séparés par l'équivalent d'un étage. Cela confirme la croissance constante de la population marchande et la concentration de l'activité commerciale et résidentielle<sup>17</sup>.

Le bombardement britannique à l'été 1759 laisse le secteur en ruines. Plusieurs voûtes ont résisté, soulignant

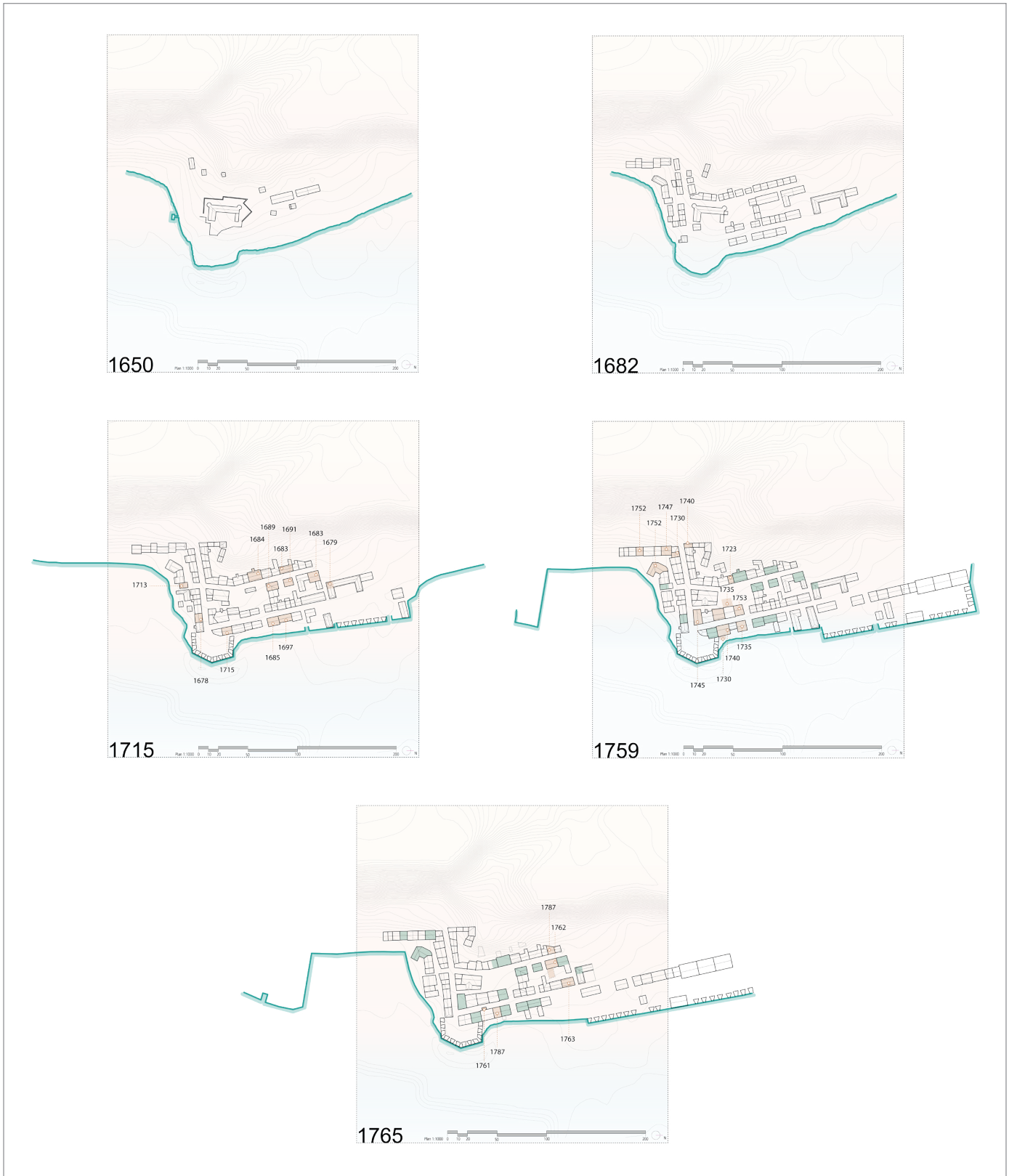
leur rôle d'espace protégé, mais d'autres ont été détruites. James McPherson LeMoine rapporte ainsi à l'époque : « Il y a eu sept voûtes qui ont été crevées ou brûlées; celle de M. Perrault, le jeune, celle de M. Tachet, de M. Turpin, de M. Benjamin de la Mordic, Jehaune, Marauda. Jugez de la consternation. Il y eut 167 maisons de brûlées<sup>18</sup>. »

La carte de 1765 permet de constater la disparition de certaines voûtes, mais aussi la rareté de leur reconstruction. Seulement cinq voûtes sont construites en 26 ans, soit de 1761 à 1787. C'est la fin de la construction des caves voûtées dans le secteur au niveau du bâti de base<sup>19</sup>.

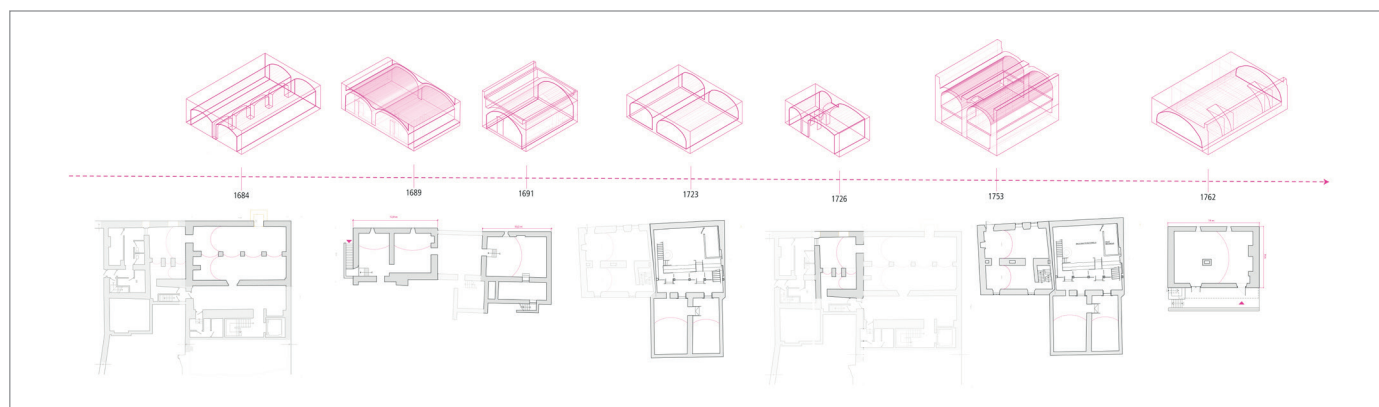
La disparition progressive des voûtes comme forme architecturale après la conquête britannique témoigne de la perte d'un savoir-faire en construction, mais aussi d'un ensemble de changements dans l'investissement immobilier, dont le passage d'une architecture en maçonnerie massive d'inspiration française vers une culture de la construction plus légère venue d'Angleterre et des colonies américaines, en colombages et brique<sup>20</sup>.

Quelques exemples des voûtes encore existantes dans le secteur de Place-Royale ont été modélisés à partir de diverses sources, entre autres grâce aux rapports d'archéologie et aux archives (ill. 5).

L'ordre chronologique permet d'observer la variété des solutions architecturales adaptées au contexte propre de chaque maison. La voûte doit répondre au cadastre, s'inscrire dans la topographie du site, s'ajuster en termes de hauteur et de contraintes constructives. Elle répond aux moyens des occupants et à leurs usages. Les archives archéologiques indiquent que les voûtes servaient sensiblement d'espaces d'entreposage pour des tonneaux, des taillandiers, des fourreurs, des



ILL. 4. MORPHOGENÈSE DES CONSTRUCTIONS DES VOÛTES ET CAVES VOÛTÉES, DESSINÉES À PARTIR DES CARTES DE 1984 DE ROBERT CÔTÉ. | LUIZA SANTOS.



ILL. 5. ÉVOLUTION DE LA CONSTRUCTION DES VOÛTES DANS LA MAISON URBAINE COLONIALE. | LUIZA SANTOS.

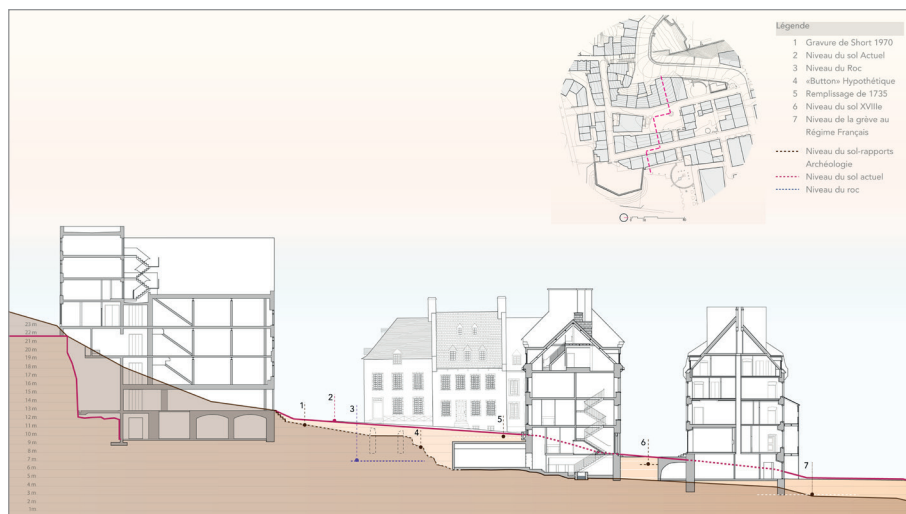
orfèvres, tandis que d'autres caves voûtées étaient dédiées à des usages commerciaux – boulangerie et entreposage – et domestiques, avec des cuisines.

### VOÛTES Leur impact sur les plans urbain et architectural

À l'échelle architecturale, la construction et la localisation des voûtes assurent leur accès et leur rôle. Généralement, elles sont desservies d'un côté par des accès au niveau du sol, tandis que de l'autre côté, leur présence est révélée par des soupiraux, qui assurent une lumière et une ventilation naturelles.

Aujourd'hui, la plupart de ces soupiraux sont soit murés, soit sous le niveau de la rue. Cela confirme que le niveau actuel des rues est en moyenne surhaussé de 60 à 150 centimètres par rapport à celui du dix-huitième siècle. En redessinant le profil des rues pour dégager les soupiraux, on découvre le niveau de la chaussée originale.

Ce phénomène de sédimentation est une réalité historique commune. Lors de la restauration de Place-Royale, les fouilles archéologiques (1961-1999) documentent les variations de niveau du sol par différentes carottes et analyses dendrochronologiques.



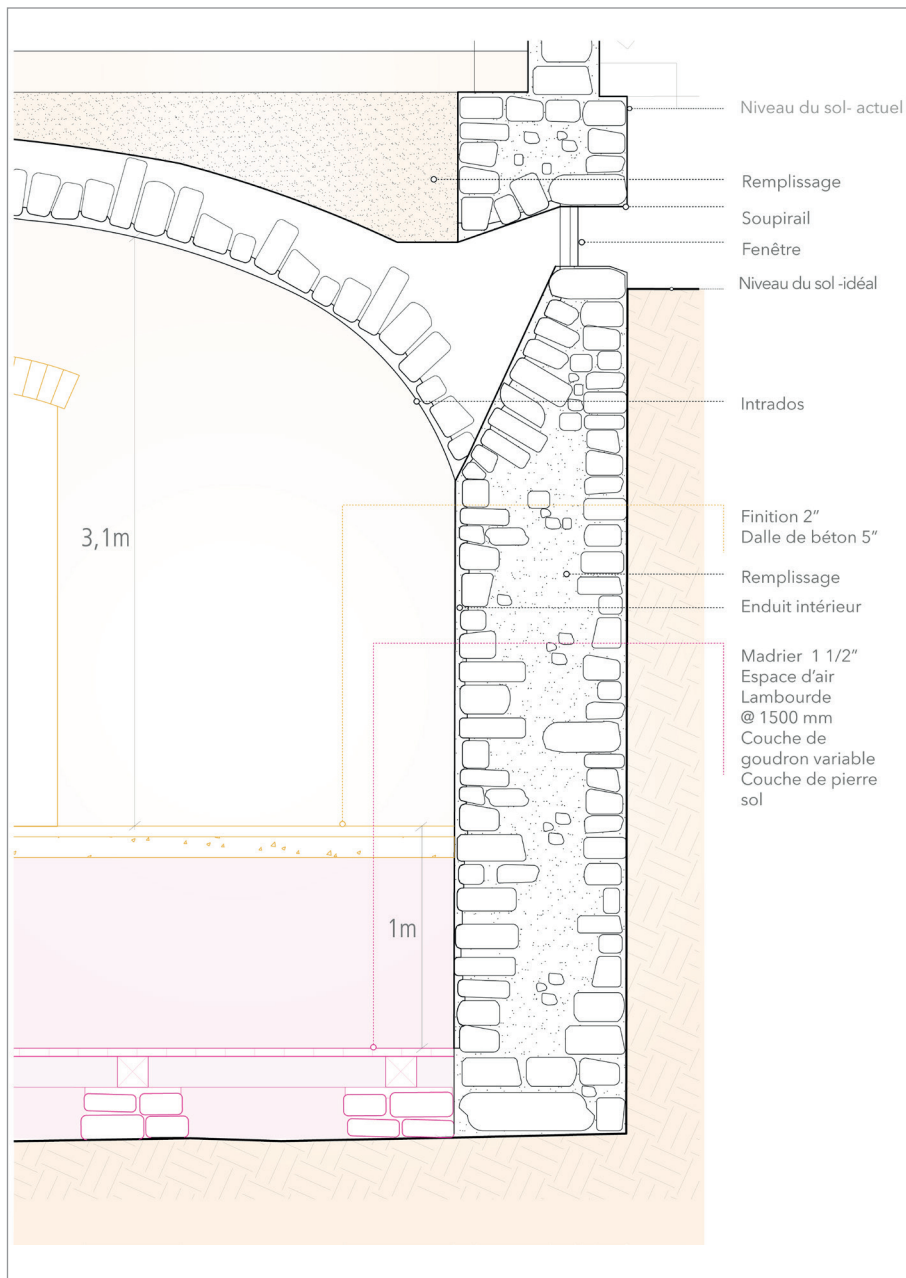
ILL. 6. COUPE TOPOGRAPHIQUE DE PLACE-ROYALE SELON LES DONNÉES EXTRAITES DES RAPPORTS D'ARCHÉOLOGIE. | LUIZA SANTOS.

Les 82 rapports d'archéologie publiés de 1962 à 2001 ont été assemblés afin de comprendre l'impact urbain de cette sédimentation. Ces rapports indiquent les variations de niveaux et établissent la présence des couches anciennes avec précision. La cartographie de ces informations amène à proposer une hypothèse des changements de niveaux à travers la Place-Royale. La coupe topographique de l'illustration 6 permet de visualiser les modifications au niveau des sols, par un surhaussement au niveau de dénivellement de la pente topographique naturelle, lorsqu'on l'observe de la falaise au fleuve dans le secteur de

la Place-Royale. La forte dénivellation a été en partie atténuée par l'introduction des voûtes et le redressement des rues et de la place.

Les ordonnances de 1686 et de 1727 visent l'alignement des maisons par une réglementation des largeurs des rues, mais également de proscrire les débordements des maisons sur l'emprise publique, en rentrant par exemple les escaliers extérieurs qui deviennent des composantes intérieures du corps de logis de façon qu'il n'y ait jamais plus de trois marches dehors sur la rue, en hauteur et en saillie<sup>21</sup>. Mais l'ordonnance sur l'alignement des rues





ILL. 7. COUPE DANS LA VOÛTE DE LA MAISON MILOT. | LUIZA SANTOS.

prend une dimension verticale lorsqu'on considère l'impact de la construction des voûtes qui permet de redresser, de remblayer et d'aplanir les rues autour de la place Royale.

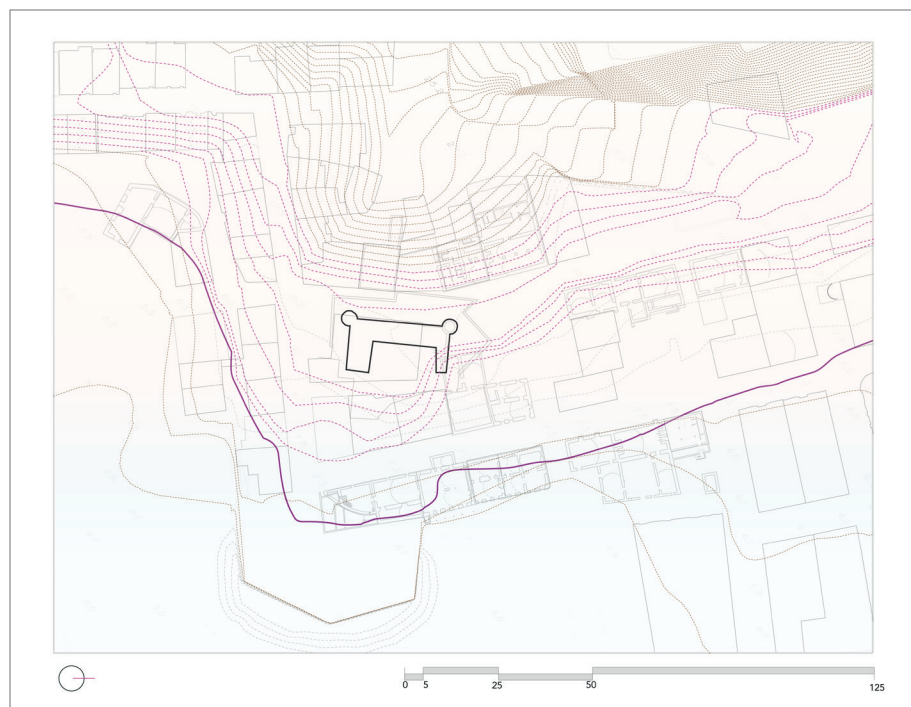
La voûte présente sous la place Royale, une extension de la maison Fornel (visible sur l'ill. 7), construite en 1735, permet le nivellement de la place elle-même. Les voûtes à deux berceaux de la maison Barbel, hautes de deux étages, juste au nord de la maison Fornel, montrent que le dénivelé original était entre 6 et 8 mètres.

La voûte de la maison Milot, située sur la rue Notre-Dame, a, selon les rapports d'archéologie, 4,5 mètres (14 pieds) de hauteur. Étant donné la topographie plus escarpée à cet endroit<sup>22</sup>, les piédroits sont plus profondément ancrés dans le sol afin d'atteindre le roc, justifiant sa hauteur impressionnante comparativement aux autres voûtes. L'illustration 7 montre la différence remarquable entre l'intérieur originel (avec les fondations en rose) et celui d'aujourd'hui avec un plancher à 3,1 mètres sous le sommet du berceau.

Le croisement des rapports d'archéologie avec la compréhension des principes constructifs et morphologiques des fondations et des voûtes des maisons suggère que la reconstruction de 1685 est l'occasion de redresser les rues et d'aligner les bâtiments, en plan et en hauteur. La localisation des voûtes correspond à un changement dans les niveaux du sol, de manière à simplifier l'excavation. À partir de ce constat, il est possible de recréer une hypothèse de la topographie initiale (ill. 8).

Cette topographie originelle permet de saisir l'envergure du nivellement des sols, dont la création de la place Royale avec le parvis devant l'église. La rue Notre-Dame, de la place Royale à la côte de





ILL. 8. PLAN DE PLACE-ROYALE REPRÉSENTANT UNE HYPOTHÈSE DE TOPOGRAPHIE HISTORIQUE (EN ROSE). | LUIZA SANTOS.

la Montagne, est surélevée et aplanie grâce aux voûtes des maisons limitrophes. La rue Saint-Pierre est sans doute aussi surélevée comparativement au niveau du littoral naturel. Le site de l'habitation de Samuel de Champlain (au centre du dessin en noir de l'ill. 8) était plus escarpé que ce que nous voyons désormais, conformément à une logique militaire invisible aujourd'hui.

### PROJET DE RESTAURATION 1957-1996

#### Les archives, l'archéologie et la recherche

Le projet de restauration urbaine amorcé en 1957 commence par une période de recherche des archives en parallèle avec des relevés architecturaux, alors que des incendies détruisent une partie du patrimoine bâti que l'on entend restaurer. Le projet est sujet à débats dès son

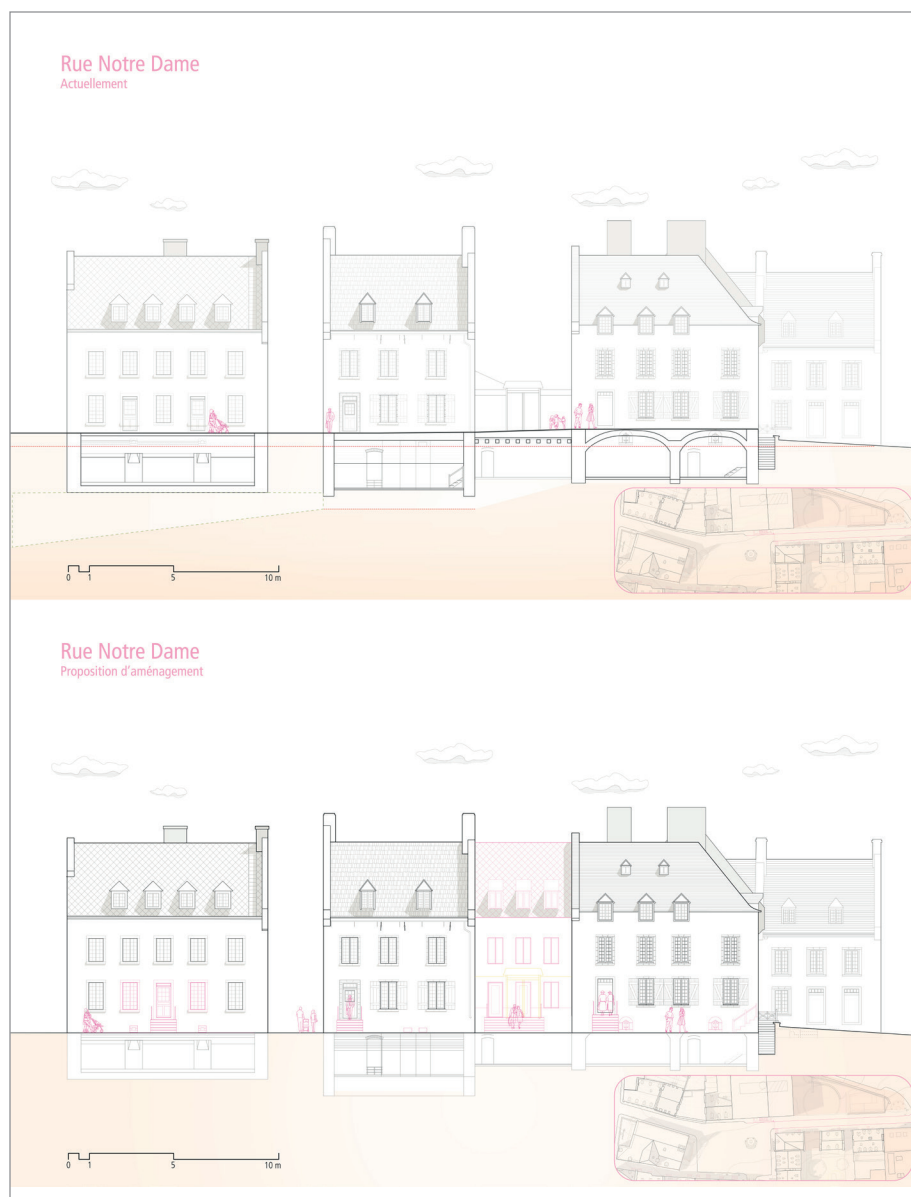
origine, entre le désir de commémorer le legs historique, tel un monument aux origines françaises du Québec, et les logiques de la « rénovation urbaine<sup>23</sup> » qui proposent de remplacer un milieu de vie offrant le confort moderne dans un contexte historique. Un documentaire réalisé en 1974 par l'Office national du film (ONF) compare justement la reconstruction du centre historique de Varsovie et les restaurations en cours à Québec<sup>24</sup>. La commémoration trouve sa logique économique à travers le potentiel touristique<sup>25</sup> et supplante l'objectif d'un patrimoine vivant et habité par des résidents. Cela sera amèrement dénoncé dans un colloque de 1978, notamment par le sociologue Fernand Dumont qui compare l'opération à « un camp de concentration de la culture<sup>26</sup> ».

Dans les années 1980, plusieurs études historiques sont réalisées sans influencer

le projet architectural. Celui-ci est largement remis en cause avec le transfert des propriétés restaurées à une agence publique, la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)<sup>27</sup>, et les autres bâtiments expropriés à la Coopérative le Petit Champlain. Toute la documentation du projet rassemblée par le ministère des Affaires culturelles est versée aux Archives nationales du Québec (aujourd'hui Bibliothèque et Archives nationales du Québec / BANQ) en 1996, tel un aveu de documents devenus inactifs. La SODEC exécute quelques travaux, dont un centre d'interprétation, inauguré en 1999 et fermé en 2016. Aujourd'hui la SODEC se voit devant le défi de réaliser des travaux majeurs d'entretien après quarante ans.

La recherche sur les voûtes amène de nouvelles questions sur la nature de la restauration réalisée entre 1970 et 1985. La surélévation des rues nuit à l'état matériel des caves, dont celles qui sont voûtées, mais change aussi la nature des rez-de-chaussée. La vocation touristique et commerciale de Place-Royale est un enjeu pour la SODEC. Une étude publiée en 2003 explore comment transformer les rez-de-chaussée de manière à intégrer les vitrines, malgré le manque de logique historique avec la typologie coloniale française du dix-septième siècle<sup>28</sup>.

Or, en abaissant le niveau des rues à celui du dix-huitième siècle, on réalise que les rez-de-chaussée étaient accessibles par un perron et quelques marches depuis la rue. Ces espaces n'ont jamais été des magasins ou boutiques, mais des habitations où, à l'occasion, une pièce pouvait servir d'office pour des transactions commerciales. On comprend ainsi pourquoi la vocation de marché public quitte rapidement le site de la place Royale, trop étroite, à la fin du dix-huitième siècle, pour se rapprocher des quais où les produits agricoles étaient



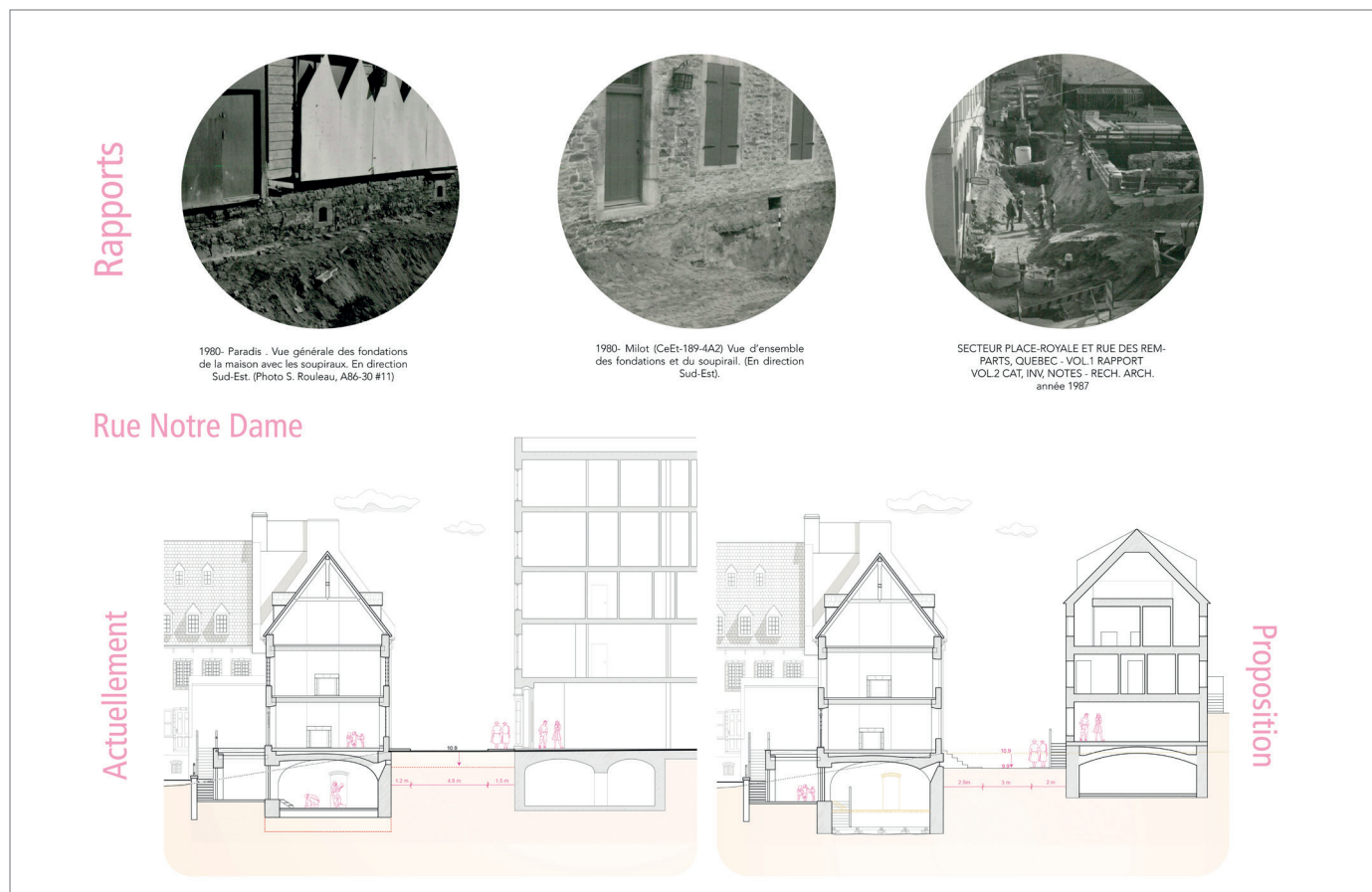
ILL. 9. ÉLÉVATION DE LA RUE NOTRE-DAME AVEC LE NIVEAU DE LA RUE UN MÈTRE INFÉRIEUR AU NIVEAU ACTUEL, LIBÉRANT AINSI LES SOUPIRAUX, FONDAMENTAUX POUR LA PRÉSERVATION DES VOÛTES. | LUIZA SANTOS.

livrés aux habitants de Québec. Ainsi, nous reconstituons le niveau originel de la rue (voir ill. 9), où l'élévation permet de constater à la fois la verticalité de ces maisons et l'intimité que les rez-de-chaussée peuvent offrir quand la circulation des passants descend d'un mètre.

Les maisons restaurées prétendent être celles d'une famille fondatrice. L'historien Yvon Desloges<sup>29</sup> observe en 1991 que Place-Royale est un quartier de locataires, c'est-à-dire que les maisons sont composées de plusieurs logements répartis sur les étages, le marchand propriétaire se gardant le rez-de-chaussée et les voûtes. En cours de restauration, plusieurs portes secondaires donnant accès aux logements sont supprimées ou remplacées par des fenêtres<sup>30</sup>, effaçant ainsi les différentes traces d'occupation dans ce cadre bâti.

Lors de la restauration du vingtième siècle, l'intérêt pour les voûtes se concentre autour de leur reconversion commerciale, en particulier pour évoquer la vie nocturne parisienne de l'après-guerre<sup>31</sup> comme une hypothèse touristique. La recherche met en lumière l'absence d'intégration des connaissances historiques et archéologiques comme guides morphologiques aux interventions dans le projet de restauration et souligne le poids des idéaux du présent (ill. 10).

En 1979, un des rapports d'archéologie consultés de l'ensemble des fouilles réalisées à Place-Royale rapporte que sur 35 sites ayant été fouillés ou sondés, seuls 18 rapports de fouilles sont publiés, dont trois concernant la seconde habitation de Champlain<sup>32</sup>. Selon ce même rapport, l'archéologie serait le domaine de connaissance qui a le plus contribué au projet de restauration. Ainsi, les anciens niveaux des caves et les vieilles structures en maçonnerie ont été dans la majorité



ILL. 10. COUPE DE LA MAISON MILOT AVANT ET APRÈS UN ABAISSEMENT DE LA RUE ET UN TRAVAIL DE RÉCUPÉRATION DU NIVEAU DU SOL ORIGINAL INITIAL. EN HAUT, IMAGES PROVENANT DES RAPPORTS D'ARCHÉOLOGIE DÉMONSTRANT L'ANCIEN NIVEAU DES SOLS. | LUIZA SANTOS.

des cas sondés, parfois apportant même des informations nouvelles dont aucun document historique ne faisait mention<sup>33</sup>. Les plans d'architecture de l'époque de la restauration représentent souvent les voûtes qui sont existantes, mais ne retracent pas celles qui ont jadis existé sur le bâti de base, comme l'illustre la première image à droite de l'illustration 11. Or, après neuf ans de fouilles archéologiques, aucune synthèse des découvertes et plans d'ensemble des vestiges n'est réalisée, notamment sur le plan de la chronologie<sup>34</sup>.

Une des préoccupations de la restauration est de présenter une sorte de

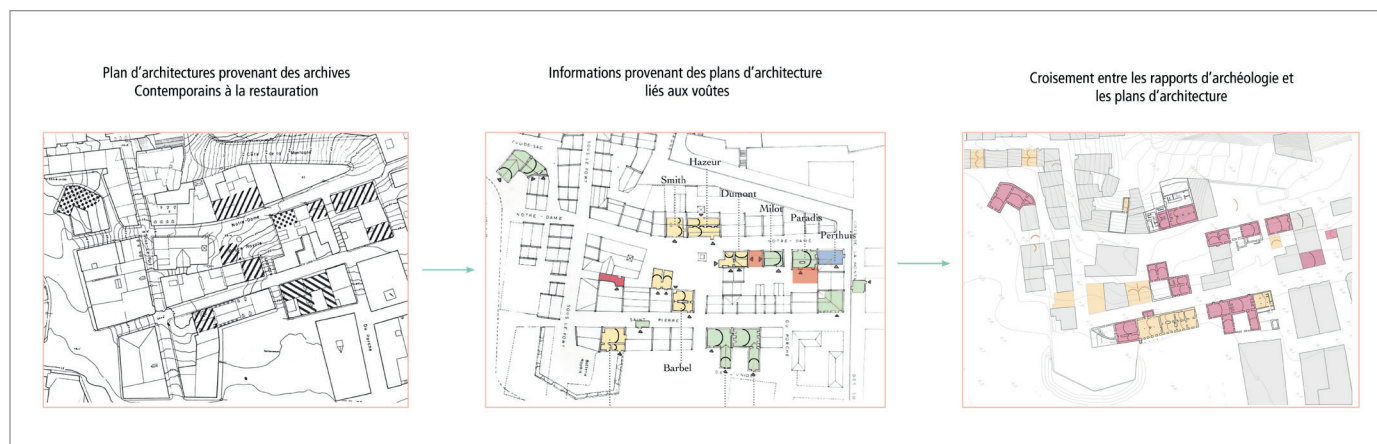
catalogue de l'architecture française où chaque maison devient un cas particulier avec son histoire à commémorer. Les caractéristiques morphologiques de l'architecture ne sont jamais comparées de manière transversale pour comprendre les solutions récurrentes et celles qui sont exceptionnelles (ill. 11).

### REDÉCOUVRIR PLACE-ROYALE Les défis du présent

Place-Royale est un projet de restauration stylistique extérieure<sup>35</sup> dans sa forme urbaine et architecturale propre à recréer son apparence sous le Régime français<sup>36</sup>. En 1985, l'arrondissement

historique du Vieux-Québec est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Cette reconnaissance est tributaire de la présence de Place-Royale, reconnue comme lieu d'implantation de la Nouvelle-France<sup>37</sup>.

L'équilibre entre la vocation commémorative destinée au tourisme et le développement d'un quartier habité et vivant demeure irrésolu<sup>38</sup>. Les travaux d'entretien prévus par la SODEC au cours des dix prochaines années seront l'occasion de corriger des erreurs des restaurations des années 1970. La morphologie nous



ILL. 11. PROCESSUS D'INTÉGRATION DES INFORMATIONS HISTORIQUES, ARCHÉOLOGIQUES ET ARCHITECTURALES. GAUCHE : PLAN DES VOÛTES. CENTRE : PLAN DES VOÛTES DE PLACE-ROYALE DE 1971. DROITE : PLAN DES VOÛTES EXISTANTES ET DISPARUES AVEC LA TOPOGRAPHIE. | GAUCHE : EXTRAIT DE LA PROPOSITION DE SCHEMA POUR PLACE-ROYALE DE JEAN CIMON DE 1971. PROGRAMMATION DES VOÛTES : MINI-THÉÂTRE, BOÎTE À CHANSON, RESTAURANTS, BAR, DISCOTHÈQUE, MUSÉE + ACCUEIL TOURISME. CENTRE : FOND DE DESSIN PAR ANDRÉ ROBITAILLE ET IDENTIFICATION DES VOÛTES ET LEUR BERCEAU PAR L'AUTEUR. DROITE : LUIZA SANTOS.

aide à mieux comprendre les logiques constructives, mais aussi les fonctions résidentielles et commerciales, en plus de révéler un moment fondateur dans l'urbanisme en Nouvelle-France à travers l'alignement des rues, en plan et en coupe.

L'étude transversale des voûtes de Place-Royale, c'est-à-dire l'examen des diverses échelles – urbaine et architecturale – et différents enjeux – construction, composition, programme –, offre une méthodologie qui permet de revoir de manière complète l'ensemble des défis liés à la restauration de Place-Royale : ceux liés aux usages, à l'environnement urbain, à l'architecture, à la vocation symbolique et sociale du lieu et à son identité culturelle et historique.

Dans le processus de recherche et de documentation des voûtes, il a été possible dans un premier temps d'assembler l'information pour chacune des voûtes de Place-Royale et de faire de synthèses des travaux réalisés. Dans le cas des bâtiments pour lesquels nous avons de l'information provenant des archives, cela a permis de comprendre comment les travaux de restauration répondent aux traditions constructives caractéristiques des lieux, ou rompent avec celles-ci.

L'exercice de rassembler l'information sur les voûtes des différentes maisons de Place-Royale a par ailleurs permis de cartographier leur localisation, de dater leur construction, de vérifier leur existence et leur(s) usage(s) en les visitant, de constater leur état et de retracer leur construction et leur forme. Lorsqu'il est étudié en relation avec l'espace urbain, il devient possible de découvrir ce lieu sous une nouvelle optique. Cartographier les voûtes révèle les anciens niveaux des sols de Place-Royale, sa géomorphologie, et résulte en une nouvelle compréhension de la réalité du tissu de base colonial français.

Cette lecture aide à comprendre les logiques internes des disciplines de l'architecture et de l'urbanisme plutôt que de voir dans le patrimoine bâti une illustration des logiques économiques, culturelles et politiques. Le choix de privilégier le Régime français, ou la période de transition de la conquête de 1759 à l'arrivée des immigrants britanniques après 1815, correspond à des cadres historiques qui ne traduisent pas les mêmes ruptures dans la manière de construire et d'habiter Place-Royale ou le Québec d'autrefois.

La question que l'on peut se poser aujourd'hui est quelle histoire Place-Royale veut-elle raconter? Est-ce un vestige habité

datant de l'époque coloniale ou est-ce un legs d'un patrimoine moderne revu par l'État au vingtième siècle? Intervenir sur l'existant amène la réflexion sur les legs passés et celui que l'on veut transmettre. L'exercice de recherche sur les voûtes de Place-Royale a ainsi permis de comprendre que le milieu bâti propose des réponses, à qui veut bien le voir.

Cette recherche explore une manière de documenter, de comprendre et d'investir le patrimoine bâti. Continuité et mutations se juxtaposent dans ce tissu résidentiel de base historique, où cohabitent, échangent et se transforment les cultures de construction françaises, britanniques puis américaines. Le projet de restauration a, paradoxalement, interrompu le processus naturel de transformation et d'adaptation, faute de critères objectifs pour une adaptation selon les logiques morphologiques des lieux. La morphologie permet alors une narration nuancée où la culture, la classe sociale, les conditions économiques et le cadre politique laissent plusieurs manières aux habitants de Québec de vivre ensemble. La sauvegarde de Place-Royale ne devrait pas être celle d'un passé à idéaliser, mais plutôt celle d'une urbanité de laquelle s'inspirer pour guider notre manière d'habiter un territoire.



## NOTES

1. Nous faisons ici référence aux voûtes de la maison Chevalier, qu'on pouvait jadis visiter, à celle de la maison Dumont, à celle sous la côte de la Montagne et à celle sur la rue Saint-Pierre qui accueillent des galeries d'arts.
2. Faure, Isabelle, 1992, « La reconstruction de Place-Royale à Québec », *La géographie humaine structurale*, vol. 36, n° 98, p. 321-336; Berthold, Étienne, 2012, « La reconstruction de la place Royale à Québec (1956-1978) », dans *Patrimoine, culture et mise en récit : l'île d'Orléans et la place Royale de Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval.
3. Morisset, Lucie K. et Luc Noppen, 2015, « Histoire de l'architecture : Régime colonial français », dans *L'Encyclopédie canadienne*, <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/histoire-de-larchitecture-regime-colonial-francais>, consulté le 20 janvier 2022.
4. Larochelle, Pierre, 2002, *Le contrôle des transformations du tissu urbain historique dans le secteur de la Place-Royale*, Québec, Commission des biens culturels; et Larochelle, Pierre, 2016, *Lecture du milieu bâti : Type architectural et processus typologique*, cours, Université Laval, Québec.
5. Bergeron, Claude, Gino Gariépy et Luc Noppen, 1989, *Les caves voûtées à Québec*, Rapport de recherche, Québec, Musée de la Civilisation.
6. L'art de la voûte ou la « stéréotomie » est le grand art des maîtres-maçons et tailleurs de pierre français. La voûte est donc un élément distinctif de l'architecture classique française, qui ne se retrouve pas dans l'architecture classique britannique.
7. Dufaux, François et Mathieu Lachance, 2007, *Le monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec*, Relevés et analyse architecturale, Québec, Ville de Québec.
8. Côté, Robert, 2016, *Place-Royale et Petit-Champlain : Le berceau de Québec*, Rapport, Québec, Ville de Québec.
9. Castelli, Mireille D., 1975, « L'habitation urbaine en Nouvelle-France », *Les Cahiers de droit*, vol. 16, n° 2, p. 403-430.
10. Léonidoff, Georges-Pierre, Robert Côté et Micheline Huard, 1996, *La construction à Place-Royale sous le Régime français*, Québec, Les Publications du Québec.
11. *Id.*, p. 148-150.
12. Lapointe, Camille, 1991, « Les secrets enfouis des vieilles maisons », *Continuité*, n° 51, p. 41-43; et Les recherches Arkhis, 1991, *Intervention archéologique à la maison La Gorgendière, CeEt-596*, Place-Royale, Québec, SOGIC (Société générale des industries culturelles).
13. Arkhis, *ibid.*
14. Morisset et Noppen, « Histoire de l'architecture », *op. cit.*
15. Léonidoff et al., *La construction à Place-Royale sous le Régime français*, *op. cit.*, p. 148-150.
16. Castelli, « L'habitation urbaine en Nouvelle-France », *op. cit.*
17. Desloges, Yvon, 1991, *Une ville de locataires : Québec au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Ottawa, Environnement Canada, Services des parcs, p. 313.
18. LeMoine, James McPherson, 1875, *Histoire des fortifications et des rues de Québec*, Québec, Typographie du « Canadien ».
19. L'immeuble King's Wharf, au sud de la place Royale, propose dans ses plans de 1823 des voûtes au sous-sol dans une moitié du bâtiment. L'architecture reprend la manière de construire des bâtiments militaires et s'inscrit dans les projets autour de la nouvelle citadelle de Québec. L'immeuble sera incendié en 1950.  
  
On retrouve plus d'informations relatives au King's Wharf du côté des archives canadiennes. Voir les sites : [<https://recherche-collection-search.bac-lac.gc.ca/eng/home/record?app=fonandcol&ldNumber=2833660>]; [[https://www.facebook.com/permalink.php?story\\_fbid=471718893839579&id=210640229050495&paipv=0&eav=AfZyPwP2Dn7508LS8LcPrWXqotmKI\\_1w\\_gUY\\_9\\_5DHtfqnQRQsVcwo8E1axylMV25K0&\\_rd](https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=471718893839579&id=210640229050495&paipv=0&eav=AfZyPwP2Dn7508LS8LcPrWXqotmKI_1w_gUY_9_5DHtfqnQRQsVcwo8E1axylMV25K0&_rd)]; et [<https://archivescanada.accesstomemory.ca/plan-of-champlain-district-in-quebec-showing-kings-wharf-mr-halls-survey-of-kings-wharf>] (consultés la dernière fois le 13 décembre 2022).
20. Dufaux, François, 2018, *Place Royale : Cinquante ans de patrimoine vivant 1967-2017*, vol. III, Québec, Université Laval.
21. Information provenant de l'Ordonnance portant règlement pour la construction des maisons en matériaux incombustibles... du 7 juin 1727, p. 315, note 6, art. III, dans Castelli, « L'habitation urbaine en Nouvelle-France », *op. cit.*, p. 414, note 65.
22. Gagnon, François, 1970, *Les recherches archéologiques, la maison Milot, Place-Royale*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, Rapport V02, p. 10.
23. Berthold, « La reconstruction de la place Royale à Québec », *op. cit.*
24. Régnier, Michel, 1974, *Varsovie-Québec. Comment ne pas détruire une ville*, Québec, Office national du film du Canada, film, 56 min. 48 s.
25. Cousson, Claire, 2010, « La constitution de Place-Royale en lieu symbolique : Entre construction identitaire et promotion touristique », *Rabaska*, vol. 8, p. 19-28, [<https://doi.org/10.7202/045251ar>], consulté le 20 mars 2021.
26. Centre de documentation, Direction de l'inventaire des biens culturels, 1979, *Colloque Place Royale, 16-17-18 novembre 1978*, Actes du colloque, Québec, Ministère des Affaires culturelles.
27. SODEC, 2003, *Rapport d'activités 2002-2003*, Québec, [<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs2321950>], consulté le 20 avril 2019.
28. Noppen, Luc et Lucie K. Morisset, 2003, « De la ville idéale à la ville idéale : l'invention de la place royale à Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 56, n° 4, p. 453-479.
29. Desloges, *Une ville de locataires*, *op. cit.*, p. 313. Cependant, les avis à ce sujet divergent. Selon Luc Noppen dans *Habiter place Royale aux XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, exposition au Musée de la civilisation (maison Chevalier), du 21 juin au 20 septembre 1990, la maison appartenant à un bourgeois est une « maison bourgeoise ». Ainsi, celui-ci est tenu par convention de loger « sa maisonnée » (famille, employés et proches) dans des unités communiquant entre elles, étant donné que toutes les pièces servent d'antichambre aux autres du fait qu'il n'y a ni palier, ni corridor dans ces maisons. Il semblerait qu'il n'y ait qu'une seule porte d'entrée pour accéder à toutes les unités. Ce mode d'habiter caractéristique de l'Ancien Régime sera revu par les Britanniques, et il faudra attendre 1830 pour que cela soit fait dans tout la ville de Québec.
30. La référence provient ici de la lecture des plans numérisés du projet de restauration avant et après travaux.
31. Comme on peut le voir sur les différents plans d'archives, dont les plans de proposition de schéma pour Place-Royale de Jean Cimon de 1971 (un extrait est présenté dans l'ill. 11).

32. Picard, François-Dominique, 1979, *Évaluation des recherches archéologiques exécutées et à exécuter à (la) Place-Royale*, Rapport d'archéologie, Québec, Ministère des Affaires culturelles.
33. *Id.*, p. 29.
34. *Id.*, p. 31.
35. Deanovic, Ana, 1964, *La sauvegarde d'un monument historique sous l'aspect de la réunion contradictoire de son caractère historique et de sa contemporanéité*, Actes du II<sup>e</sup> Congrès international de la restauration, Venise, Marisilio, p. 563-566.
36. Faure, « La reconstruction de Place-Royale à Québec, *op. cit.* ; et Faure, Isabelle, 1996, « Critique du projet de Place Royale à travers les valeurs investies dans sa politique de conservation », *Revue d'histoire urbaine*, vol. 25, n° 1, p. 43-55.
37. Côté, Renée, 2001, *Place-Royale : Quatre siècles d'histoire*, Montréal, Fides et Musée de la Civilisation.
38. Dufaux, *Place Royale : Cinquante ans de patrimoine vivant, op. cit.*